

**Culture:**  
**Ph. Laurent président**  
**de la FNCC**

Lors de l'assemblée générale de la Fédération nationale des collectivités territoriales pour la culture, qui s'est tenue le 19 juillet à Avignon, Philippe Laurent, maire de Sceaux et vice-président de l'AMF, a été élu président de la FNCC pour 3 ans, succédant ainsi à Karine Gloanec-Maurin, 1<sup>ère</sup> adjointe de Saint-Agil. Philippe Laurent siégeait au bureau de la FNCC depuis près de 10 ans. Cette élection s'inscrit dans le respect des statuts de la Fédération qui ont instauré le principe de la présidence alternée. En prenant ses fonctions, Philippe Laurent a rendu hommage au travail accompli par Mme Gloanec-Maurin depuis novembre 2008, ainsi qu'à tous ses prédécesseurs, et a salué "la grande qualité des échanges qui a toujours prévalu au sein de la FNCC, fédération militante qui a conquis depuis sa fondation, il y a 50 ans, par Michel Durafour, une importante crédibilité vis-à-vis tant des élus, de l'Etat et du Parlement, que vis-à-vis des artistes et des professionnels". Philippe Laurent a indiqué se situer dans la continuité de l'action de ses prédécesseurs et a réaffirmé les principes et objectifs de la

Fédération : respect de la charte et pluralisme, échanges, réflexions, propositions concrètes pour le développement des politiques culturelles locales. "Fédération de la décentralisation culturelle, la FNCC doit être utile au dialogue entre les collectivités territoriales et l'Etat et être en proximité de ses adhérents pour une meilleure formation des élus et une construction cohérente des politiques culturelles territoriales. La FNCC a à faire face à plusieurs défis : la place de la culture dans notre société, les conséquences des réformes territoriale et fiscale, la place de la FNCC et l'affermissement de ses partenariats tout en préservant son indépendance, la consolidation de son organisation en réseau. En même temps, les domaines d'action sont nombreux : développement du numérique, lecture publique, poésie, patrimoine et architecture, spectacle vivant, cinéma, musiques actuelles, enseignement artistique, éducation, accompagnement des pratiques amateurs, éducation populaire, diversité culturelle, soutien à la création, etc. Les enjeux sont immenses pour notre modèle culturel et la FNCC a une responsabilité majeure aux côtés des autres acteurs" a conclu le maire de Sceaux.